ROUBAIX

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

CHUTE DE SEPT MÈTRES

Un grave accident s'est produit hier soir, vers 5 heures et demie, à l'église du Sacré-Cœur à Roubaix.

Un ouvrier voûtier, Antoine Plazanet, âgé de 20 ans, demeurant rue Galvani, chez M. Detretin, travaillant pour le compte de M. Fabre, entrepreneur de voûtes d'églises, 68, boulevard Saint-Marcel, à Paris, était occupé en haut d'un échafaudage haut de sept mètres, lorsque tout-à-coup, la planche sur laquelle il était juché bascula.

Le malheureux garçon vint s'abattre sur le sol dans la grande nef, se blessant grièvement.

Le docteur Lepers qui l'a soigné, constata une fracture de la malléole de la jambe droite et une fracture du poignet droit.

Le blessé, qui se plaint en outre de douleurs lombaires, a été transporté vers 6 heures et demie à l'Hôtel-Dieu. Son état n'inspire, très heureusement aucune inquiétude.

SERVICE DES EAUX. — La commission mixte des eaux de Roubaix-Tourcoing, s'est réunie hier après-midi, à l'Hôtel-de-Ville. Etaient présents : MM. Brouweys, adjoint au maire de Roubaix, César Gaydet, Delattre, conseillers municipaux de Roubaix, Salembier et Cordier, adjoints au maire de Tourcoing, Colson, conseiller municipal de cette ville, Nourtier, du service des Eaux.

BALLADEUSE EN BALLADE. — Mardi soir, vers minuit, les agents Soufflet et Gaillet, passant rue de la Gare, ont constaté qu'une charrette était abandonnée en face du numéro 38. Ils ont conduit la balladeuse à l'Hôtel de Ville ; elle porte l'indication à la craie blanche « B. Briet ».

TAPAGE INJURIEUX. — Pour tapage injurieux, procès-verbal a été dressé contre Malvina Pollet, âgée de 23 ans, rue Fourcroy, 13, qui faisait scandale rue des Longues-Haies.

UN VOL DE LAPINS. — Dans la nuit de mardi à mercredi, cinq jeunes lapins, d'une valeur de six à sept francs, ont été volés dans la cour de la maison et au préjudice de M. Adolphe Vancautren, rue Jacquart, 76, à Roubaix.

Plainte a été déposée au 1er arrondissement.

ÇA NE PORTE PAS TOUJOURS BONHEUR. — Mardi matin, vers dix heures et quart, Henri Massée, âgé de 59 ans, teinturier, demeurant boulevard de Mulhouse, maisons Lecomte, travaillant à la teinturerie de MM. Grulois, rue du Pile, jouait dans les cabinets d'aisances de l'établissement avec un autre ouvrier, âgé de 17 ans, voulant lui jeter à la figure, en plaisantant, le papier qui venait de lui servir. Le jeune ouvrier, Edmond Ladsous, le repoussa lui lançant un coup de pied. Massée, sans penser qu'il était atteint d'une double hernie, le souleva, puis rétourna à son travail. Un moment plus tard il se trouvait malade et on le reconduisait chez lui. Le médecin qui fut appelé ne constata rien de grave et prescrivit un repos de 5 à 6 jours.

Hier matin, comme Massée souffrait, M. Grulois fit appeler le docteur Lepers, qui vint dans l'après-midi avec le docteur Picquet. A leur arrivée, Massée venait de mourir.

Les deux docteurs ont visité le corps et n'ont relevé aucun trace de violences ; ils ont conclu à une mort subite, probablement provoquée par un étranglement de la hernie.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Déiannoy, un échantillonneur, Henri Leprêtre, 41 ans, demeurant à Ronco, a été contusionné au pied droit ; 15 jours de repos.

— Chez les fils d'Alfred Motte, un tisserand, Adolphe Roggeman, âgé de 25 ans, demeurant rue d'Estaing, cour Bonnet, 6, a été blessé à la main droite ; 15 jours de repos.

— Chez Deschepper, un appréteur, Louis Hélin, 43 ans, rue de la Torlue, 20, s'est donné un effort ; 12 jours de repos.

CYCLISTES et **PHOTOGRAPHES**, il est de votre intérêt de visiter les importants rayons d'**Articles Cyclistes** et de **Photographie** aux Galeries Lilloises, 45, rue Nationale, Lille. — Demander le catalogue.

Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien

Afin de permettre au collecteur de faire sa tournée sans perte de temps, nous rappelons que les adhésions au Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien sont reçues chez le citoyen FRANÇOIS, 78, rue du Tilleul.

Chez le citoyen Charles DECLERCQ, dit « Petit Soldat », 25, rue Voltaire.

Chez le citoyen Jules BOUCHERIE, cabaretier à l'angle des rues du Moulin et de Ma Campagne.

Chez le citoyen Henri CARRETTE, ancien maire de Roubaix, rue de l'Alma, 104.

Chez le citoyen PENANT Désiré, trieur, cabaretier, place de la Gare, 4.

Chez le citoyen Charles DECCEK, cabaretier, rue Pierre-de-Roubaix.

Une assemblée générale aura lieu très prochainement.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 4 juin 1902

Naissances. — Marie Poncelin de Raucourt, rue de Lille, 104. — Gabrielle Cattiaux, rue de Rome, cour Parent, 15. — Gaston Nicole, rue des Longues-Haies, cour Watteau, 4. — Albert Bisiaux, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 2. — Simonne Jonckheere, boulevard de Paris, 137. — Louis Dumoulin, rue Drouot, 36. — Lucienne Delluyser, rue de Mouvaux, 3. — Marie Desfrenaye, rue du Luxembourg, 63. — Ernest Depoers, rue Saint-Antoine, 4.

Décès. — Oscar Planchon, 5 ans, Grande-Rue, 459. — Zéphir Legrou, 4 mois, place de la Nation, 35. — Cyrille Delplanque, 68 ans, sans profession, rue Jean-Bart, cour Vanneste, 8. — Pauline Lerycke, 70 ans, sans profession, rue Blanchemaille.

Un Remède bon marché

Asthmatiques qui souffrez toujours, essayez la Poudre Louis Legras, dont l'efficacité est attestée par des milliers de malades reconnaissants. Cette merveilleuse Poudre calme, en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'emphysème, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites. Son prix est à la portée des bourses les plus modestes. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

TOURCOING

UNE CHUTE DE SIX METRES. — Le jeune Albert Dhalluin, qui est tombé mardi matin de la toiture de l'habitation de M. Sypra, rue du Chêne-Houpline, a passé une bonne nuit.

Son état est très satisfaisant.

TIRAGE D'EMPRUNT. — Ce matin, à 10 heures, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville, au tirage de 187 obligations de la 2e émission de l'emprunt de 1888 (2.250.000 fr.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'établissement Roussel-Mullié, rue de l'Amiral-Courbet, un teinturier, Albert Broutin, 32 ans, demeurant rue des Guisnes, cour Saint-Joseph, s'est brûlé le bras gauche en renversant un bac d'eau bouillante.

Quinze jours d'incapacité de travail.

— Chez Mathon et Dubrulle, fabricants, boulevard Gambetta, un tisserand, Gaston Blin, 21 ans, domicilié à Mouvaux, rue Mirabeau, a reçu un poids de bascule de son métier sur le pied droit.

Dix jours d'incapacité de travail.

— Au peignage de la Tossée, un dégorgeur, Pierre Deruytter, 31 ans, demeurant rue de Rekem, s'est coupé la face dorsale de la main droite.

Un repos de huit jours sera nécessaire.

ÉTAT CIVIL

de Tourcoing du 4 juin 1902

Naissances. — Coupleur Hélène, rue de Dennin, 37. — Coussement Victor, rue de la Tossée 115. — Maghin Paul, rue du Rhin, 3.

Décès. — Terrier Catherine, 89 ans, rue Nationale, 122.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

UNE LETTRE DU MAIRE. — On nous communique la lettre suivante adressée au *Journal de Roubaix* :

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

En réponse à vos différents articles sur le prétendu déficit de la commune de Croix, que seuls les érudits formant la minorité du Conseil municipal ont su découvrir, je vous adresse la présente lettre. Déjà, l'année dernière, lors du vote du compte administratif, ils avaient, par leur haute et savante protestation, fait planer au-dessus de l'administration, comme une épée de Damoclès, les foudres de l'autorité supérieure, et, pour donner plus de poids et corser leurs révélations, ils avaient accusé le maire d'avoir majoré différents mémoires de fournisseurs. La Cour des comptes, émue sans doute par ces précieuses révélations, envoya dans notre commune un de ses inspecteurs qui se fit représenter toutes les pièces comptables. L'examen des dossiers fut fait très sérieusement et dura un certain temps, mais ne fit rien découvrir sans doute, puisque le compte administratif du maire revint approuvé de M. le préfet, et cela malgré toutes les protestations.

N'en déplaise à Messieurs les membres de la minorité, celui de cette année aura le même sort.

J'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de vous demander où vous trouvez qu'il y a déficit, puisque le budget additionnel de 1902, dans lequel figurent tous les reports du compte administratif, donne :

En recettes	23,611 fr. 59
En dépenses	23,611 fr. 21
Soit	38

d'excédent de recettes.

Les contribuables de Croix qui s'étaient donné rendez-vous à la fameuse séance du Conseil municipal, vendredi dernier, allèchés certainement par les affriolents articles du *Journal de Roubaix*, ont vu avec désappointement qu'ils se réduisaient à des suppositions, mais n'avaient pas la vérité comme base solide.

Permettez-moi de vous dire que, vu votre dernier article en date du 2 juin courant, vous ne devez guère être très ferré sur les affaires administratives, car vous dites : « On a fait appel à tous les moyens pour cacher à la population que la commune ne pouvait plus payer ses dettes. » L'aveu échappé au citoyen Forler : « Nous avons été cinq mois sans argent », prouve surabondamment que le délicit qui existe est plus considérable que le chiffre avoué. »

Le citoyen Forler a répondu à M. Deleporte qui demandait pourquoi les 8,185 fr. 93 pour dépenses de l'éclairage ainsi que les 8.635 fr. 46 pour dépenses de l'assistance médicale gratuite n'avaient pas été payés : « C'est pour la raison que les feuilles de contributions de 1902 n'avaient été remises aux intéressés qu'en avril, et par ce fait, M. le percepteur ne pouvant allouer des centimes de 1902 à la commune de Croix, il a fallu, pour assurer les traitements des mois de janvier, février et mars, faire report des sommes précitées, au budget additionnel de 1902. » — Réponse qui est toute autre que votre insinuation.

La commune ne pouvant plus payer ses dettes, « d'après vous », je vous serai très obligé de me faire connaître les noms des fournisseurs auxquels l'administration municipale a refusé de payer leurs fournitures.

Vous dites aussi : « Il reste maintenant à savoir si l'autorité compétente ne jugera pas utile de renvoyer le compte administratif à un nouvel examen, après information, faite au maire d'avoir à spécifier les sommes à admettre en irréconvrabilité (comme chaque année) au lieu d'en faire état comme restes à recouvrer. »

Vous vous êtes sans doute rendu auprès des personnes débitrices de la commune, afin de savoir si elles paieraient ou non, pour affirmer pareille allégation. Il n'est pas permis de porter des sommes en irréconvrabilité, avant d'avoir employé tous les moyens mis à la disposition du comptable, et ce n'est qu'après que toutes les formalités ont été remplies que le maire propose au Conseil municipal, de porter en non valeur, celles irréconvrables.

J'ose espérer que ces quelques explications suffiront pour vous éclairer, ainsi que les contribuables, et qu'elles seront insérées aux lieu et place de vos articles précités.

Veuillez recevoir, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire.
Signé : F. DESBARBIEUX.

ECHO DE LA DERNIERE REUNION DU CONSEIL. — On nous écrit :

La minorité réactionnaire du Conseil qui, la veille de la réunion, faisait « grand tam-tam » dans le *Journal de Roubaix*, en faisant appel à tous les électeurs pour se rendre en masse à la réunion, sous le fallacieux prétexte qu'elle avait découvert un grand-déficit... dans le compte administratif, déposé par le maire, qu'un grand scandale allait éclater et je ne sais quoi encore... L'écrasement de l'administration, fut cause qu'un nombreux public assistait à la réunion.

Comme je suis assez curieux et que mon devoir de citoyen m'impose de me rendre un peu compte des affaires communales, j'assistai à la réunion en attendant anxieusement que l'on discutât le compte administratif du maire.

... Enfin le maire prononce le numéro de l'ordre du jour : *Compte administratif*, puis il procède, ainsi que le veut la loi, à la nomination du président qui doit le remplacer, pendant l'examen dudit compte administratif, et se retire.... On n'entend aucun bruit dans le public, tout le monde écoute. M. Lecrinier donne lecture du rapport de la commission des finances qui conclut à proposer au Conseil l'adoption du compte administratif. Pendant ce temps, MM. Dubourg et Delporte roulent dans leurs mains énervées le compte du maire qui leur a été remis ; aussitôt M. Delporte demande la parole. Mais quelle déconvenue pour le public qui croyait entendre la condamnation de l'administration et n'a entendu que balbutier M. Delporte qui, toujours tournant et retournant ses feuilles de papier, demanda de rayer certaines recettes, qu'il y en avait peut-être que l'on ne pourrait recouvrer, qu'il fallait de l'argent de 1900 pour payer des dépenses de 1900 et un tas d'autres sottises de ce genre ; et le public constate que M. Delporte parle pour ne rien dire, et qu'il est très embarrassé de la mission que lui a imposée son ami Dubourg.

Celui-ci prend alors la parole et d'une voix hautaine et arrogante, lit un factum qui n'est que la réédition de celui de l'année dernière.

Le public a fini par conclure que « ces messieurs de la minorité sont plus à plaindre qu'à blâmer, qu'ils ne peuvent et ne trouvent rien à dire de l'administration municipale, qu'enfin, ils ne sont que des charlatans ».

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Iréné Catrix, rue Verte, 368.

Décès. — Adolphe Huysman, 1 an, rue de Lille, 30. — *Nourrisson Louis*, 83 ans, rue Courbet. — Napoléon Honoré, 40 ans, rue Colbert. — *Uytterbreck Moloina*, 2 ans, rue Faidherbe, 9.

WATTRELOS

L'accident de Sainte-Marguerite

MORT DE LA TROISIEME VICTIME

Alphonse Delplanque, 21 ans, demeurant à Herzeaux (Belgique), la troisième victime du terrible accident qui s'est produit mardi matin, à l'usine des produits chimiques au hameau de Ste-Marguerite, est mort, hier à 3 heures 5 de l'après-midi, à l'hôpital où il avait été transporté.

Le malheureux a succombé à la suite d'une hémorragie interne.

Les funérailles des trois victimes auront lieu demain vendredi, à 9 heures et demie du matin.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Claire Hespel, rue des Champs. — Fernande Rose, Crétinier. — Malvina Ravels, au Touquet.

Décès. — Angèle Watteau, 19 mois, rue de France. — Hector Mulier, 35 ans 3 mois, menuisier, Ste-Marguerite.

HEM

LA FRAUDE. — Mardi matin, vers deux heures et demie, les préposés François Verner et Pierre Mauponne, de service près de la pâture Desprets ont poursuivi deux individus qui abandonnèrent leur chargement. Mais l'alarme étant donnée par des coups de feu, d'autres douaniers se mirent à leur poursuite et parvinrent à les arrêter. Ce sont : Gustave Drubbelle, 20 ans, journalier, demeurant à Roubaix, rue de Condé et Pierre Decuypère, 45 ans mouleur, demeurant à Roubaix, rue de Babylone, 55.

Leurs charges consistaient en allumettes chimiques en bois et en café vert, pour une valeur totale de 355 fr. 80.

Drubbelle et Decuypère ont été conduits à la gendarmerie de Lannoy pour être dirigés sur Lille.

AUJOURD'HUI

Distribution de Ballons

PALAIS DES NOUVEAUTÉS

32-34, Grande-Rue, ROUBAIX

Notre Tombola Gratuite

GAGNANT DU 5 JUIN : N° 363.719

Un chapeau de dame, valeur 12 fr. des Magasins la Parisienne, maison E. Lion, 12, rue Faidherbe, Lille

PARTICIPERONT AU TIRAGE DU LOT de 1.000 francs, les Nos :

173.807	507.146
298.820	553.604
347.323	568.129
445.933	573.685
446.892	589.714

N. B. — Les porteurs de ces numéros doivent se faire inscrire avant le 20 juin 1902.

Numéros sortis en Avril et inscrits pour le tirage du lot de 1.000 fr.

101.989 Mlle Combe Louise, à Auchy-l.-B.	144.917 Vairon Léon, à Liévin.
142.568 Mercredi Louis, à Liévin.	166.234 Poulet Adolphe, à Waziers.
143.715 Delelis, à Nœux.	*(A suivre.)*

LES GAGNANTS. — Le Lot du tirage du 2 1 Mai : UNE OBLIGATION DE LA VILLE DE BRUXELLES, qui a été gagné par le N° 191.175 nous a été réclamé par M. Julien Barbier fils, verrier à Dorignies.

LE NORD

LILLE

M. LETAILLEUR, PREFET DE L'ARIEGE

M. Letailleur, secrétaire général de la Préfecture du Nord est nommé Préfet de l'Ariège.

Qui ne connaît M. Letailleur !

Figure glâbre, esprit réactionnaire, M. Letailleur a été le mauvais génie de tous les préfets qui se sont succédés à l'Hôtel de la place de la République depuis que lui-même y était installé dans les fonctions qu'il va quitter.

C'est un triste cadeau que fait là M. Waldeck-Rousseau au département de l'Ariège.

Que ne l'a-t-il offert à quelque compagnie de Pompes Funèbres ! Il y eût été mieux à sa place car il a les allures et le physique de l'emploi et il aurait fini de nuire à la République qui le paye et contre laquelle il n'a cessé de lutter sournoisement.

Mais enfin il s'en va et les républicains du Nord apprendront son départ avec une trop grande satisfaction pour que nous ne chicanions pas sur son avancement immérité.

Bonsoir, Monsieur !...

C'est M. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle qui remplacera M. Letailleur à la Préfecture du Nord.

LA MESSE DE M. GUELLE

Sur la foi d'un rapport que j'avais cru véridique, je suis allé, dimanche matin, rendre visite à M. Guelle, colonel du 43e de ligne. On m'avait dit :

— « Le colonel Guelle, mais il n'est plus cagot pour un sou ! Sa bonté paternelle dispense également à tous ses enfants les faveurs et les permissions, autrefois réservées aux seuls protégés de l'abbé Carissimo, aux seuls auditeurs pieux des messes de la Citadelle. Je vous le dis, M. Guelle a mis à la porte M. Carissimo ; M. Carissimo n'est plus aumônier de M. Guelle, M. Carissimo n'est plus aumônier du 43e. »

J'étais à peine introduit dans le bureau de M. Guelle et j'ouvrais la bouche pour des félicitations sincères, lorsque la porte, refermée sur moi, s'ouvrit à nouveau. Un soldat, figure glabre d'eunuque papelard, entra. Les pieds en équerre, les talons joints, le regard indécis et béat, il fit le salut militaire.

— « La messe de mon colonel est sonnée. »

M. Guelle se tourna vers moi.

— « Vous me ferez bien l'honneur, monsieur, d'assister à la messe du régiment. C'est le meilleur acte par lequel un homme puisse commencer sa journée. Vous m'expliquerez ensuite le but de votre visite. Précédée des saintes prières de la religion, notre conversation n'en sera que plus profitable. »

Interloqué et intrigué à la fois, je suivis M. Guelle jusque la chapelle. Celui-ci s'absenta quelques minutes pour passer dans la sacristie. Quand il revint, il avait revêtu pardessus son uniforme une aube blanche d'enfant de chœur.

Le prêtre était au pied de l'autel, et je dois à la vérité de dire que ce n'était pas M. Carissimo. M. Guelle s'agenouilla. Ses lèvres commencèrent à balbutier des paroles qui s'égrenaient lentement. L'office se poursuivant, M. Guelle se levait, s'agenouillait, se signait.

Dans la chapelle, quelques soldats imitaient leur chef.

Quand tout fut terminé, M. Guelle distribua des petits carrés de papier aux pieux auditeurs. Je sortais derrière ceux-ci. Je les suivis hors de la Citadelle où je n'avais plus rien à faire. Ils me menèrent, les accompagnant à quelques pas, jusqu'au numéro 33 de la rue de la Barre, et je compris.

M. Guelle n'osait plus faire appel au ministère de M. Carissimo ; mais celui-ci lui dépêchait, chaque dimanche, un jeune vicaire. La présence à la messe était toujours la meilleure recommandation aux faveurs du colonel ; la Citadelle était toujours une succursale du cercle St-Maurice, tenu par M. l'abbé Carissimo, aumônier (?) militaire, ex-aumônier de M. Guelle ; la Citadelle, sous les ordres de M. le colonel Guelle, n'était plus une caserne, mais une école préparatoire au Grand-Séminaire !

Jean DARY.

Légion d'honneur

L'*Officiel* enregistre les nominations de MM. Tribondeaux, au grade d'officier de la Légion d'honneur, et Tilren au grade de chevalier.

On se souvient que ces décorations leur furent remises par la Président de la République, à son retour de Russie.

La Fin d'un Comédien

SCENE I

SUR LE PARVIS DE LA CHAMBRE

L'Huissier. — Monsieur est-il député ?

M. Franchomme. — Je voulais l'être, mais...

L'Huissier. — Etre et souhaiter d'être, ça fait deux. Monsieur n'étant pas député, Monsieur ne passera pas !

M. Franchomme. — Comment ! mais je viens pour faire invalider mon « tombeur » ! Voici ma convocation devant le XXXIX' bureau !...

L'Huissier. — Ah ! c'est différent.

M. Franchomme. — C'est dix francs?... Je ne payais mes électeurs que cent sous. Tenez, mon ami...

L'Huissier (à part). — Après avoir corrompu les électeurs, voilà qu'il prétend corrompre la Chambre dans ma personne. O morale ! (Il encaisse le demi-louis et entraîne son généreux interlocuteur).

SCENE II

DEVANT LA COMMISSION

L'Huissier (annonçant). — M. Franchomme Hector, chocolatier !

Le Président (à M. Franchomme qui entre comme un âne au moulin). — Vous désirez, Monsieur ?

M. Franchomme. — C'est pour l'affaire Delory ; vous savez bien, Delory, hi ! hi ! hi ! (Il s'esclaffe).

Un Député. — Cet homme est fou !

Le Président. — Delory ? mais c'est notre collègue. Il fait justement partie de ce bureau. Vous ne pouviez mieux tomber. Qu'est-ce que vous lui voulez, à Delory ?

M. Franchomme (solennel). — Mon histoire, Messieurs les juges sera brève. Nous étions deux candidats : lui-z-et moi. Lui, a été proclamé député, donc il m'a triché. Ce n'est pas du jeu ; il faut recommencer...

Le Président. — Mais les preuves de la tricherie ?

M. Franchomme. — Comment, les preuves ? Mais puisque, sans compter la « Croix », la « Dépêche » et l' « Echo », tous les électeurs de ma circonscription m'avaient individuellement promis de faire voter pour moi, je suis donc élu ! Il n'y a pas de doute. C'est lumineux comme une bougie verte devant Sanctus Flamidianus !

L'Abbé Cayraud (sortant d'un léger assoupissement). — Ora pro nobis !

Le Président. — La parole est à notre collègue Delory.

Delory. — Messieurs, mon concurrent des 27 Avril et 11 Mai s'est trompé de route en venant ici. Vous l'avez entendu et vous jugerez certainement, avec moi, que ce n'est pas la Chambre qu'il lui faut, mais un cabanon.

Le Président. — Je mets aux voix ces sages conclusions.

(Les conclusions sont adoptées à l'unanimité).

L'Abbé Cayraud (baillant). — De profundis !

ZOZO.

L'EXPOSITION DE LILLE

L'INAUGURATION OFFICIELLE. — Notre Exposition continue à être favorisée par une fort agréable température et malgré quelques menaces d'orage, pas une goutte d'eau n'est tombée.

Sa réussite est aujourd'hui chose sûre ; ouverte depuis six jours seulement, elle a déjà reçu — bien que complètement inachevée — un nombre très élevé de visiteurs.

L'affluence, hier, mercredi, a surtout été très grande, ce qui permet de compter sur une véritable cohue le jour de l'inauguration officielle, fixée à dimanche prochain, ainsi que nous l'apprennent les nombreuses affiches couvrant nos murs.

Parmi les pavillons qui seront ouverts au public le 8 juin et attireront légitimement la foule, il nous faut citer en première ligne le Pavillon des Couveuses Lion.

On ira voir non seulement par intérêt humanitaire, mais pour le plaisir, cette œuvre de charité sociale.

Le public s'arrêtera devant ces petites guérites vitrées dans lesquelles enfants nés avant terme font leur première faction dans du coton et et moelleux berceau, suspendu comme un hamac, où les forces leur viennent toutes seules pendant qu'ils goûtent le repos et le bien-être de cette vie végétative qui est pour nous la première forme de l'existence.

Devant ces couveuses d'enfants, où M. Lion nous montre non pas des pompées de carton, mais bien des bébés vivants, les jeunes mères pousseront des exclamations joyeuses. Elles admireront ces chérubins minuscules obligés de se mettre à trois pour peser quelques kilos.

Nous appelons la bienveillante attention de nos lecteurs sur cette œuvre toute maternelle qui a conquis tous les suffrages.

GRAND THEATRE DE LILLE

(Direction A. Bourdette)

Représentations de Mme Sarah Bernhardt

Vendredi 6 juin. — FRANCESCA DI RIMINI, drame en 5 actes dont un prologue, de MM. Marion Crawford et Marcel Schwob.

Bureaux à 8 heures. — Rideau à 8 h. 1/2.

Places gratuites de 5,001 à 6,000.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Le Président de la République à St-Pol

Un de nos confrères publie la note ci-dessous :

« On annonce, de source autorisée, que M. le Président de la République se rendra prochainement à Saint-Pol-sur-Mer pour visiter le *Sanatorium*.

» Nous croyons savoir que M. Loubet est décidé à n'accepter aucune invitation qui l'obligerait à s'arrêter sur sa route, car il considère sa visite à Saint-Pol-sur-Mer comme le complément de son voyage en Russie.

» On sait qu'il n'a pu faire cette visite le 27 mai, en raison du retard subi en mer et de son débarquement tardif à Dunkerque. »

TRIBUNAUX

Conseil de guerre du 1er corps d'armée

(Séance du 4 juin 1902)

Le Conseil de guerre de la 1re région a tenu, hier, une séance présidée par M. le lieutenant-colonel Compagnon, directeur du génie. M. le commandant Leterlée occupait le siège du ministère public.

Le Conseil de guerre a prononcé les condamnations suivantes :

15 jours de prison à Félix Roger, soldat de la classe 1897 ; 6 mois de prison à Aristide Ansart, soldat de la classe 1882, tous deux pour insoumission ; le 1er était défendu par Me de Rosendaele, et le second, par Me Santerne.

Pour désertion à l'intérieur en temps de paix, deux mois de prison à Jules Grimonpont, cavalier de 2e classe, au 19e régiment de chasseurs à cheval ; défenseur, Me Parmentier. Pour le même motif, également deux mois de prison à Elie Petiprez, soldat de 2e classe au 127e d'infanterie ; défenseur, Me Boyer-Chamard.

Pour destruction partielle de clôture, un mois de prison à Adolphe Malerme, détenu à la prison militaire de Lille ; défenseur, Me Marchant.

Et enfin, trois mois de prison à Ernest Decarne, brigadier au 21e dragons pour voies de fait envers des inférieurs ; défenseur, Me D'Hooghe.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 4 juin.

Présidence de M. BOUILLON, juge

Rôle peu chargé, aujourd'hui, à la seconde chambre, où M. le vice-président Martin a siégé pour la dernière fois, avant d'aller prendre possession de son nouveau poste à Nancy, où, on le sait, il vient d'être nommé président de chambre à la Cour d'appel.

Aux flagrants délits, à mentionner la condamnation en un mois de prison sans sursis infligée à Charles Crockaert, journalier à Armentières, qui, tout récemment, s'est signalé en brisant des vitres au cabaret Lauraine, rue du Sacré-Cœur, et en jouant du couteau à l'adresse de plusieurs personnes.

— Le monde des fraudeurs, côté des recéleurs, a également pris quelques instants de l'audience.

Au cours d'une perquisition opérée le 12 mars, à six heures du soir, dans la chambre de Jules Lethoor, 41 ans, rue des Promenades, à Armentières, la douane a saisi 120 kilos de tabac belge.

Par défaut, Lethoor est condamné en un mois de prison et 1,500 francs d'amende.

— Pour vol au comptoir, à Lille, 15 jours de prison avec sursis et 5 francs d'amende à Martin Vanhaesebrouck, dont l'arrestation a été annoncée ces jours-ci.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 4 juin 1902

LA PROPRIETE FONCIERE. — Voici les résultats de l'audience des criées de mercredi :

A Lille, rue Saint-Nicaise, 13, angle rue de la Trinité, maison à usage de cabaret, « *A la Croix de Lorraine* ». Mise à prix 13,535 fr. par surenchère du sixième. A Me Houzé pour 13.550 fr.

A Lille, faubourg Saint-Maurice, rue de l'Alcazar, 17, maison à usage de rentier. Mise à prix 4,670 fr. par surenchère du sixième. A Me Godron pour 5,300 fr.

A Loos, grande route de Béthune, 227 *bis*, maison d'habitation, érigée sur et avec 237 m. q. de fonds de bâtiments, cour et jardin. Mise à prix 6,300 fr. A Me Godron pour 6.600 fr.

A Wasquehal, un vaste établissement à usage de chocolaterie-confiserie, connue sous le nom de *Chocolaterie du Nord*, avec habitation, dépendances, machine à vapeur, générateur, matériel industriel et environ 4,000 m. q. de fonds et terrain. Mise à prix 100,000 fr. Pas d'amateur.

Tribune Minière

Aux mines de Courrières

Depuis un moment, les ouvriers se plaignent des privilèges accordés à certains ouvriers favorisés. Au moment de la descente, contrairement au règlement, ils ne prennent pas leur numéro et au moment de la remonte, ils peuvent toujours passer sans subir le contrôle des employés.

Nous demandons que cette faveur soit supprimée ou alors que tous les ouvriers en bénéficient. Nous espérons que M. l'ingénieur rendra cette justice.

Un groupe d'ouvriers.

LES RENTES DES MINEURS

Grave accident aux mines de Liévin

UN MINEUR TUE. — UN BLESSE

Les ouvriers mineurs Emile Chagnion, 34 ans, et Léon Delplanque, 39 ans, étaient occupés dans une des galeries de la fosse numéro 3 des mines de Liévin au creusement d'une voûte pour l'introduction d'un tuyau. Soudain un bloc de pierre se détacha du toit et vint atteindre les deux ouvriers qui furent renversés par le monstre.

Le premier, Chagnion, qui avait l'épine dorsale brisée, expira après quelques heures de souffrances ; quant à son camarade Delplanque, il porte de sérieuses blessures aux jambes et se plaint de vives douleurs dans les reins.

Les deux blessés ont reçu les soins du docteur Piette.

Chagnion laisse deux orphelins et une veuve sur le point d'accoucher.

MINES DE DOURGES. — *Fosse numéro 6.* — L'ouvrier Casimir Deloffre, 45 ans, a reçu un bois dans le côté, qui lui a fracturé une côte.

Chômage : six semaines.

— Lemire Henri a reçu une pierre sur le pied gauche.

Quinze jours de chômage.

Fosse numéro 9. — Hubert Dailly, porion, a été tamponné par une berline sur un plan incliné de la veine Sainte-Geneviève.

Chômage : un mois.

Fosse numéro 3 bis. — Lamaury Edmond a eu le pied pris entre deux berlines. Chômage : quinze jours.

BRUAY. — Fosse numéro 5. — Modeste Bens, ouvrier mineur, âgé de 48 ans, demeurant à Divion, a reçu une pierre sur la main gauche en dégageant une mine dans la 10e veine levant, lui faisant des contusions internes.

Le délégué mineur Albert Liénard a procédé à l'enquête de cet accident.

Savon Princesse Makoko

Adoptez ce nouveau savon de toilette, Mesdames, et toutes vous serez aussi belles que la princesse indienne, représentée en portrait authentique sur les boîtes du produit.

LA TEMPERATURE

AUJOURD'HUI JEUDI 5 JUIN 1902 (17 prairial an 110 de la République), 156e jour de l'année ; 77e jour du printemps, 28e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 01 ; coucher à 7 h. 56.

Lever de la lune à 4 h. 25 *matin* ; coucher à 6 h. 59 soir. (Nouvelle lune).

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation d'une minute sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 4 juin :

Baromètre à 9 heures du matin : 761mm3.

Baisse depuis hier : 1mm6.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, +12°5 à minuit, maxima, +26°2 à 3 heures du soir.

Température de l'air : +16°5 (hier : +19°3).

Etat du ciel : Couvert.

Direction du vent : Sud-Sud?Ouest.

Etat hygrométrique : 83.

Temps probable : Assez chaud, ondées orageuses.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

GYMNASTIQUE

A BAUVIN

C'est dimanche 8 juin qu'aura lieu à quatre heures et demie, dans la cour des écoles communales, à Bauvin, la fête de gymnastique organisée par « Les Voltigeurs de Bauvin » avec le concours des sociétés « L'Etoile » d'Oignies, « L'Espérance » d'Harnes et « La Bassecenne ».

Le programme est des mieux composé. Citons parmi les numéros : un magnifique Ballet exécuté par « La Bassecenne », le Ballet des Faucheurs, tournoi indien par la société « L'Espérance » d'Harnes, et le Ballet des Bohémiens, par les adultes de « La Bassecenne ».

Des exercices aux appareils seront exécutés pendant la durée de la fête, qui sera précédée d'un défilé des sociétés dans la commune.

JEU DE BALLE

A LILLE

Sur le boulevard des Ecoles, auront lieu aux dates ci-après les concours suivants :

Dimanche 8 juin (fêtes de Lille). — A midi : Beaumont contre Carnières. (Lutte inachevée du 18 mai.)

A deux heures : Grande définition entre les trois parties gagnantes du Concours international — Beaumont du Carnières, Valenciennes et Anzin.

Lundi 9 juin. — A deux heures : Lutte entre joueurs illettrés.

Dimanche 15 juin. — A deux heures : Belsing (Deweulle) contre Lille (La Jeune Balle).

A trois heures et demie : Nomain (Blanquart) contre Lille (La Jeune Balle 2e).

A cinq heures : Les deux parties gagnantes.

Dimanche 22 juin. — A trois heures : Lutte en 13 jeux au tamis et au tambourin entre Liévin (Betrémieux) et Lille (Etudiants).

Prix offerts par la ville.

COLOMBOPHILIE

A LOOS-LEZ-LILLE

Voici les résultats du concours organisé le 1er juin par le Fédération colombophile loossoise, sur Villiers-le-Bel, 250 pigeons :

1er, Meersmann ; 2e, Meersmann ; 3e, Meersmann ; 4e, Capet ; 5e, Marescaux ; 6e, Dumortier ; 7e, Dervy ; 8e, Grimbel ; 9e, Robin ; 10e, Hermant ; 11e, Dujardin ; 12e, Deroy ; 13e, Marescaux ; 14e, Bauman ; 15e, Baert ; 16e, Cordonnier ; 17e, Demaude ; 18e, Wyne ; 19e, Brangwyck ; 20e, Meersmann ; 21, Dumortier ; 22e, Deroy ; 23e, Suin ; 24e, Boussemart ; 25e, Dumortier ; 26, Cabotse ; 27e, Crépin ; 28e, Crépin.

Série de 4 : Meersmann.

Série de 3 : Deroy.

Série de 2 : Dumortier.

BULLETIN COMMERCIAL et Financier

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

**BOURSE DE PARIS